

LE MAG' | 12

Le journal d'informations
de votre **COMMUNAUTÉ**
de **COMMUNES** / OCT. 2025



—
PERMIS DE LOUER
1 AN
D'EXPÉRIMENTATION

—
SAVOIR
ROULER À VÉLO

—
BIBLIOTHÈQUES
2000 JEUX

—
À LA DÉCOUVERTE
HÔTEL DE VILLE
DE CHAURIAT



SOMMAIRE

4/5..... **PERMIS DE LOUER**
4 1 an d'expérimentation

6/7..... **JEUNESSE**
6 Bi'Kigaï

8..... **SAVOIR ROULER
À VÉLO**
8 Les écoles de Billom Co'

9/11..... **CULTURE**
9 La saison passée
10 Ciné Parc
11 Festival Traces de vie
Voyage en bus à la comédie

12/13..... **BIBLIOTHÈQUES**
12 Conditions de prêt
Des idées d'ailleurs
2000 jeux en bibliothèque
13 Bébé Croc' et Mini Croc'

14..... **PAH**
14 Retour sur un été
haut en couleurs

15..... **À LA DÉCOUVERTE**
15 L'Hôtel de ville de Chauriat

16..... **AGENDA**

BILLOM COMMUNAUTÉ LE MAG'
est le journal édité par la
Communauté de communes
de Billom Communauté,
35 avenue de la gare
63160 Billom

Directeur de la publication :
Gérard Guillaume
Rédaction : Well Com/Billom Co.
Mise en page et impression :
Imprimerie Chambrial Cavanat
N°ISSN : 2802-0049
Tirage : 13 000 exemplaires
© Toute reproduction interdite
sans autorisation



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chères habitantes, chers habitants,

À travers ce nouveau numéro, nous avons le plaisir de partager avec vous des initiatives qui illustrent la vitalité de notre territoire. Qu'il s'agisse d'habitat, de mobilité, de culture, de jeunesse ou de patrimoine, un fil conducteur se dessine : celui d'une communauté qui avance, attentive au bien-être de ses habitants et soucieuse de préparer l'avenir.

Le permis de louer, expérimenté depuis un an, montre qu'il est possible d'allier protection des locataires et accompagnement des propriétaires. Le dispositif « *Savoir Rouler à Vélo* », mis en œuvre dans nos écoles, rappelle combien l'éducation à la mobilité et à l'autonomie est essentielle. Nos jeunes, par leur engagement dans des chantiers, ou par de nombreuses initiatives telle que la création d'un jeu numérique, nous rappellent que l'avenir s'invente dès aujourd'hui, avec énergie et créativité.

La culture et le patrimoine continuent d'être au cœur de notre action. Qu'il s'agisse de valoriser le label Pays d'art et d'histoire, de renforcer le rôle de nos bibliothèques, ou de mettre en lumière des lieux emblématiques comme l'hôtel de ville de Chauriat, nous affirmons que la connaissance et le partage sont des leviers d'émancipation et d'attractivité.

Toutes ces actions ne sont pas de simples réalisations ponctuelles : elles traduisent une vision collective. Celle d'un territoire qui investit dans la qualité de vie, la solidarité et l'avenir, avec le souci constant de conjuguer héritage et modernité.

Ce mandat s'achève bientôt, mais il n'est pas terminé. Ensemble, nous poursuivrons encore dans les mois qui viennent ce chemin commun, au service de notre territoire et de celles et ceux qui y vivent.

Avec toute ma considération,

Gérard Guillaume,
Président de Billom Communauté

EN BREF



1. UNE TAXE DE SÉJOUR ADDITIONNELLE DÉPARTEMENTALE

À compter du 1^{er} janvier 2026, le Département du Puy-de-Dôme instaurera une taxe de séjour additionnelle, qui viendra s'ajouter à celle déjà perçue par Billom Communauté.

Concrètement, pour les hébergeurs du territoire, aucun changement de procédure : comme aujourd'hui, le bordereau récapitulatif est adressé en fin d'année, à remplir et à retourner avant le 31 janvier de l'année suivante.

Pour rappel, la taxe de séjour est acquittée par les voyageurs séjournant sur le territoire. Les fonds collectés permettent notamment de soutenir l'accueil, de valoriser le patrimoine, de développer les équipements touristiques et de renforcer l'attractivité du territoire grâce à la promotion de ce dernier.

2. SANDRINE SESTER, NOUVELLE COORDINATRICE CULTURELLE À BILLOM COMMUNAUTÉ

Depuis le 2 juin 2025, Billom Communauté accueille Sandrine Sester au poste de coordinatrice culturelle. Elle aura pour mission de programmer et de mettre en œuvre des projets dans le cadre du dispositif d'Éducation artistique et culturelle (EAC). Ses principaux défis consisteront à développer des projets thématiques sur le territoire, en associant structures, écoles et différents publics, en lien avec les autres services communautaires.

L'action culturelle constitue une politique forte et affirmée des élus de Billom Communauté. L'arrivée de Sandrine Sester vient ainsi renforcer cette volonté de continuer à développer la culture et de la rendre accessible à l'ensemble du territoire.

Forte d'une longue expérience de chargée de production en intermittence du spectacle auprès de compagnies et structures culturelles, elle a ensuite travaillé six ans pour la Ville de Billom, où elle a contribué à la mise en place des résidences d'artistes.



3. MATHIEU CHAUVELIER, NOUVEAU COORDONNATEUR ENFANCE JEUNESSE À BILLOM COMMUNAUTÉ

Depuis le 23 juin 2025, Billom Communauté accueille Mathieu Chauvelier au poste de coordonnateur Enfance Jeunesse. Sa mission principale consiste à mettre en œuvre la Convention Territoriale Globale (CTG), cadre politique et stratégique contractualisé avec la CAF du Puy-de-Dôme, qui définit le projet social de territoire autour de cinq axes : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité et santé environnementale et physique.

Ses premiers défis consisteront à s'approprier rapidement les spécificités du territoire et à impulser, coordonner et développer les actions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans la CTG, en lien avec les partenaires locaux et les services internes de Billom Communauté.

Fort de plus de 30 ans d'expérience dans les métiers de l'animation, Mathieu Chauvelier a exercé comme animateur puis directeur d'Accueils Collectifs de Mineurs sur l'agglomération clermontoise, à Lyon et à Carcassonne Agglo. Il a ensuite occupé, durant près de dix ans, les fonctions de coordonnateur éducatif puis coordonnateur des politiques éducatives au sein du CIAS de Carcassonne Agglo. Natif du département, il a souhaité rejoindre une collectivité à taille humaine et mettre son expérience au service de Billom Communauté.



UN AN D'EXPÉRIMENTATION RÉUSSIE À BILLOM COMMUNAUTÉ

■ UN DISPOSITIF PROTECTEUR POUR LE LOCATAIRE MAIS AUSSI POUR LE PROPRIÉTAIRE

Depuis septembre 2024, Billom Communauté a expérimenté le permis de louer **sur certains secteurs** de Billom.

Objectifs :

- Lutter contre l'habitat indigne, protéger la santé et la sécurité des locataires.
- Permettre aux propriétaires de s'assurer de répondre à la réglementation et ainsi les protéger d'éventuels recours des locataires.
- Améliorer la qualité du parc privé.

Souvent perçu comme contraignant, ce dispositif s'est finalement révélé simple, gratuit et efficace pour les propriétaires.

■ COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour toute nouvelle mise en location, le propriétaire bailleur doit déposer une demande d'autorisation auprès de Billom Communauté. Le dossier, une fois vérifié, déclenche une visite technique assurée par SOLIHA, opérateur missionné par la collectivité. À l'issue de cette visite, trois scénarios sont possibles : l'autorisation peut être délivrée immédiatement, elle peut l'être sous conditions de quelques travaux, ou bien être refusée si le logement ne répond pas aux critères de décence.

■ UN BILAN CHIFFRÉ POSITIF

En douze mois, 67 demandes d'autorisation de mise en location ont été déposées. Parmi elles, 59 ont déjà été totalement traitées et 8 sont en attente de visite, car déposées plus récemment. Sur les 59 dossiers instruits :

- 36 autorisations (61 %) ont été délivrées sous conditions de quelques travaux à réaliser par les propriétaires, souvent légers et indispensables pour assurer la sécurité et la santé des occupants. Les principaux désordres relevés sont les suivants :
 - Installer une ventilation
 - Faire des joints d'étanchéité aux fenêtres
 - Déplacer une coupure générale de l'installation électrique souvent trop haute et difficilement accessible (et qui pourrait être une faute du propriétaire en cas d'incendie)
 - Refixer des prises électriques, protéger des connexions électriques
 - Installer ou conforter des garde-corps pour éviter les chutes
- 22 autorisations (37 %) ont été accordées directement, puisque la visite n'a relevé la présence d'aucune anomalie.
- 1 seul dossier a donné lieu à un refus.

« Ce dispositif n'est pas une contrainte mais un outil de confiance. Il garantit aux locataires un logement décent et rassure les propriétaires sur la conformité de leur bien. En un an, nous avons démontré que le permis de louer peut conjuguer fermeté contre l'habitat indigne et simplicité pour ceux qui respectent les règles. »

Bruno Valladier, vice-président en charge de l'habitat

Le coût de ce nouveau dispositif est entièrement assumé par Billom Communauté. Pour les visites faites ou à venir le montant de l'intervention de SOLIHA est de 35 640 € TTC.

► 1 REFUS : ENTRE FERMETÉ ET PROTECTION

Les refus concernent principalement les logements qui ne respectent pas les règles de décence (sécurité, salubrité, santé des occupants).

Dans le cas rencontré sur Billom Communauté, le propriétaire a loué sans déposer de dossier de demande d'autorisation préalable à la mise en location. Malgré notre courrier de demande de régularisation, il n'a fait aucune démarche et n'a pas pris contact avec nos services dans les délais impartis, il n'a pas régularisé sa demande et s'est exposé à une amende. Cette dernière, d'un montant de 1 000 € (pour une première infraction), a pu être recouvrée grâce au service des finances publiques.

Un tel agissement implique forcément une suspicion sur l'état du logement et a engendré une visite de nos services dans le cadre du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne. Billom Communauté est membre de cette instance et acteur à part entière en traitant directement les dossiers qui lui arrivent après un signalement. La visite a conclu à un logement non décent et une procédure parallèle au permis de louer est donc actuellement en cours pour que tous les désordres constatés soient résolus par le propriétaire.

Après quelques mois de latence, le propriétaire du logement a enfin déposé une demande de permis de louer (mais celle-ci n'a nullement annulé l'amende). Au regard des diagnostics fournis, un refus du permis de louer a dû être établi.

C'est une façon claire de rappeler que le permis de louer n'est pas une sanction, mais un outil au service de la qualité de vie et de la protection des habitants.

« C'était le but premier de ce dispositif, et également de vérifier que les normes sont respectées dans les logements mis sur le marché à Billom, ce qui me semble être le minimum pour garantir la sécurité et le confort de chaque locataire ».

Jean-Michel Charlat, maire de Billom

► DES PROPRIÉTAIRES RASSURÉS

Si l'arrivée du permis de louer a pu susciter quelques inquiétudes, notamment sur le risque de perdre des loyers (ce qui n'a jamais été le cas) la réalité est plus rassurante : la procédure s'est révélée gratuite, les délais de traitement rapides (entre 2 et 3 semaines selon la date fixée notamment pour le rdv de la visite avec le propriétaire – pour mémoire, Billom Communauté doit apporter une réponse sous 30 jours maximum), et l'accompagnement des services de Billom Communauté et de SOLIHA apprécié.

« Je pensais que ce serait long et compliqué, mais en fait, tout a été traité rapidement, je n'ai pas eu de perte de loyer. Ça m'a rassuré et je n'ai rien eu à déboursier », explique un propriétaire bailleur.

« Finalement, la visite m'a permis de repérer des petites améliorations à faire dans mon logement. J'ai préféré les réaliser, et aujourd'hui je sais que mon appartement est aux normes », témoigne une autre propriétaire.



► ET MAINTENANT ?

À l'issue de l'année d'expérimentation, les élus de Billom Communauté ont décidé de pérenniser le permis de louer dans sa forme actuelle. Après les élections municipales de 2026, il reviendra aux nouveaux élus d'envisager un éventuel élargissement du dispositif à d'autres communes du territoire.

L'OPAH, UN AUTRE LEVIER POUR AMÉLIORER L'HABITAT

Billom Communauté mène également une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Ce dispositif, cofinancé par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), vise à :

- Accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation,
- Améliorer la performance énergétique des logements,
- Adapter les logements au vieillissement ou au handicap,
- Lutter contre l'habitat indigne,
- Créer du logement locatif conventionné.

Au-delà du contrôle exercé par le permis de louer, l'OPAH illustre la volonté de la collectivité d'accompagner les propriétaires; qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le louent. Des aides financières existent pour soutenir les travaux, et l'appui technique des services permet de construire des projets adaptés. Les propriétaires sont donc encouragés à solliciter Billom Communauté : l'objectif n'est pas seulement d'imposer des règles, mais bien de proposer des solutions concrètes pour améliorer durablement l'habitat sur le territoire.

Pour toutes vos questions sur la rénovation énergétique de votre habitat, l'autonomie, les aides possibles, un seul numéro : 04 73 42 30 72. Le service public RENOV' ACTIONS63 est là pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches ou vous orienter vers le bon interlocuteur et le dispositif qui correspondra à vos projets et vos ressources.

Site internet : www.renovactions63.fr

PERMANENCES DE L'ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT) :

Des conseillers vous informent sur toutes vos questions juridiques, financières, fiscales et techniques. Permanences les 4^{ème} jeudis de chaque mois à l'espace France Services de Billom, avenue de la République.



JEUNESSE

Bi'Kigai



Concentration, finesse et précision pour peindre un tableau intitulé "L'Arbre aux alliances".

CHANTIERS JEUNES : UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE QUI FAIT GRANDIR

Pour la 4^{ème} année consécutive, les communes ont passé commande au service jeunesse de Billom Communauté pour coordonner 3 chantiers participatifs avec 16 jeunes indemnisés à hauteur de 125 € pour 5 jours de travail. 7 d'entre eux, guidés par Titan, tailleur de pierres, ont nettoyé deux fontaines à Beauregard l'Evêque. Les 9 autres, accompagnés par Noémie Barjou, artiste-peintre, ont réalisé des fresques artistiques pour habiller la façade de la mairie de Bouzel et les murs de la cour de l'école de Chauriat.



Transfert des poissons, évacuation de la boue, nettoyage et réfection sommaire des contours des fontaines, l'équipe a également monté une table de pique-nique pour profiter d'un bel espace ombragé.



Clap de fin tout en sourire pour un chantier mêlant technique et huile de coude !



Souffle végétal ou l'art et la manière d'harmoniser un décor coloré sur différents murs dans une cour d'école.

Ponctualité, respect de soi et des autres, concentration, minutie, efficacité, esprit d'équipe, soin du matériel et aptitude technique sont autant de valeurs et compétences transmises pour une première expérience à valoriser sur leur CV. Ces chantiers sont autant d'apprentissages formateurs que de souvenirs partagés, utiles pour aujourd'hui et demain.

APPEL À PROJETS POUR L'ÉTÉ 2026 - NOUVEAUTÉ

Si les communes peuvent toujours envoyer leurs propositions de travaux et d'embellissement au service jeunesse avant le 15 novembre, le service jeunesse invite également les jeunes à faire leurs propositions en contactant Bi'Kigai via les réseaux sociaux. Les candidatures pour participer aux chantiers pourront être déposées entre mi-mars et fin avril.

CONDITIONS : Être âgés de 14 à 17 ans, habiter une commune du territoire.



JEUNESSE

► L'ECO-BOURSE : UNE EXPÉRIMENTATION DE LONGUE HALEINE POUR ÉRADICHER LA RENOUÉE

Afin de favoriser l'engagement des jeunes dans la vie du territoire et de sensibiliser les habitants à la préservation de l'environnement, Billom Communauté a créé un nouveau dispositif intitulé l'Eco-Bourse. Objectif : éradiquer la renouée du Japon, une plante invasive qui a notamment colonisé les bords d'Allier à Dallet et de l'Angaud à Billom.

Lors du diagnostic de 2022 sur les cours d'eau, Arthur Haddou et Anthony Egea ont constaté trois foyers naissants à Eglise-neuve-près-Billom, sur le Madet et le Pic. Encore gérables vu leur petite taille, les deux animateurs rivière ont proposé une expérimentation pour tenter de l'éradiquer. Leur stratégie consiste à couper les parties aériennes, à arracher les racines de manière régulière afin d'affaiblir la plante, puis à la mettre en concurrence avec des arbustes et arbres locaux. Patience et persévérance sont de mise pour cette opération qui nécessite de très nombreuses heures de travail sur plusieurs mois.

Au regard du temps nécessaire, les animateurs se sont associés avec le service jeunesse afin de constituer des équipes de jeunes motivés pour les aider dans cette mission. Un mercredi sur 2 depuis mars, les adolescents manient binettes, sécateurs, pelles, bêches et brosses pour contenir les foyers et éviter qu'ils ne se propagent en plaine. Pour les remercier, chacun d'entre eux sera gratifié d'une bourse à hauteur de 200 € en échange de leur assiduité sur 8 mercredis.

Pour sensibiliser les habitants, le service jeunesse a réalisé une vidéo explicative à voir sur la chaîne Youtube de Billom Communauté.

► UN JEU NUMÉRIQUE CRÉÉ PAR 3 ADOLESCENTES POUR RE-DÉCOUVRIR SAINT-JULIEN-DE-COPPEL

À seulement 13 ans, **Angèle, Athénaïs et Lison** ont relevé un défi inédit : imaginer et réaliser un **jeu d'aventure numérique** qui mêle histoire locale et devoir de mémoire. Leur création, **Le Secret des Enfants de la Nuit**, invite petits et grands (dès 8 ans) à redécouvrir Saint-Julien-de-Coppel à travers une enquête immersive et interactive.

Le principe ? Un parcours d'environ une heure dans le bourg, ponctué d'énigmes et de découvertes. Les joueurs sont entraînés dans une intrigue inspirée de faits réels : la **rafle du 16 décembre 1943**. Deux ans après la fin de la guerre, quatre enfants et Echo, une chienne de la Résistance, partent sur les traces des résistants locaux pour élucider un secret bien gardé. Au fil de l'aventure, les participants découvrent ce qui s'est joué, en dehors des murs de la Tourelle, pendant l'Occupation. Un véritable hommage à celles et ceux qui ont marqué l'histoire du village.

Pour mener à bien ce projet, les adolescentes ont été accompagnées par trois professionnels :

- **Juline Darques**, fondatrice de Passages imaginaires, les a initiées à l'application Genially et à Canva pour créer les personnages.
- **Denis Cibien**, guide-conférencier du Pays d'Art et d'Histoire, les a aidées à explorer les sources historiques et à écrire l'histoire.
- **Laëtitia Lashermie**, coordonnatrice jeunesse de Billom Communauté, les a guidées dans les aspects concrets : mise en ligne, recherche de financements, réponse aux appels à projets (Caf du Puy-de-Dôme et Crédit Agricole Centre France).

Pour jouer : munissez-vous d'un smartphone ou d'une tablette (un casque est conseillé pour l'écoute des témoignages), puis rendez-vous devant la mairie de Saint-Julien-de-Coppel pour scanner le QR code.



Les jeunes créatrices avec Dominique Vauris, maire de Saint-Julien-de-Coppel



SAVOIR ROULER À VÉLO

LE « SAVOIR ROULER À VÉLO » : UN SUCCÈS DANS LES ÉCOLES DE BILLOM COMMUNAUTÉ

Cette année, Billom Communauté a accompagné le dispositif national Savoir Rouler à Vélo (SRAV). Sept écoles du territoire, représentant neuf classes, ont bénéficié de ce programme d'apprentissage de la mobilité à vélo, financé par Billom Communauté et donc sans frais pour les communes et les familles.

UN ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE FORT

Dans la continuité de son schéma cyclable, Billom Communauté a choisi d'accompagner de manière globale et volontariste le SRAV.

Le programme, imaginé en octobre 2024 et validé par le Bureau communautaire en février 2025, s'est déroulé entre le 5 mai et le 24 juin. Malgré un calendrier serré, toutes les étapes ont pu être menées dans les délais imposés par Génération Vélo, grâce à un investissement considérable des enseignants et des animateurs vélo.

Le coût total de l'opération s'élève à 7 470 €, dont la moitié financée par Génération Vélo. Les écoles et communes n'ont rien eu à déboursier : Billom Communauté a pris en charge les frais restants.

DES RETOURS TRÈS POSITIFS DES ENSEIGNANTS

Du côté des enseignants, le bilan est unanime : la mise en œuvre comme le déroulement du programme se sont révélés positifs. Tous soulignent les progrès réalisés par les élèves, qui ont acquis des connaissances solides sur l'ensemble des thématiques du SRAV.

DES IMPACTS CONCRETS CHEZ LES ÉLÈVES

Une rencontre avec une classe, le 30 juin, a permis de recueillir des impressions plus qualitatives.

Les enfants se disent ravis et mettent en avant des apprentissages précis : lecture des panneaux de signalisation, conduite sur route, importance du casque, mais aussi vérifications techniques avant de pédaler (pneus, freins, serrages de sécurité).

Plus de la moitié des élèves déclare vouloir continuer à utiliser son vélo pendant les vacances, sur le territoire ou ailleurs. Un témoignage illustre particulièrement l'impact du dispositif : une élève, qui n'osait plus pédaler depuis un accident, a retrouvé confiance et a donné envie à sa mère de se remettre elle aussi au vélo.

À l'unanimité, les enfants souhaitent que le programme soit proposé aux futurs CM1 et CM2.

DES ABRIS-VÉLOS POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE

En parallèle, Billom Communauté a investi dans de nouveaux équipements grâce au programme Alvéole+. Des abris vélos ont été installés à Estandeuil (consigne), Pérignat-es-Allier, Mûr-sur-Allier, Saint-Dier-d'Auvergne et Billom (près du gymnase). Ces structures sécurisées permettent de stationner les vélos sans risque de dégradation.

Outre les aides d'Alvéole+, ce projet a bénéficié d'un cofinancement dans le cadre du Contrat Territorial de Développement Durable du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

CULTURE

GROS PLAN SUR L'ÉVÉNEMENT DE LA SAISON PASSÉE

Le Chant des flûtes a été un des grands projets du service culture 2024-2025, imaginé par Chloé Taris. Il a permis d'associer la musique, le conte, les arts plastiques... et aussi de rassembler des dizaines de personnes d'univers différents, pour réaliser le spectacle présenté le dimanche 25 mai lors de la fête de la nature au jardin de la Croze à Billom.

L'école intercommunale de musique est intervenue avec plusieurs formations et le groupe Kafka. La chorale des collégiens du Beffroi, menée par M. Foltran, était aussi présente. Le Café du quai, la Maison des solidarités et une classe du collège ont participé à l'ensemble des créations de masques et de costumes avec le collectif les Vivaces. Un groupe de l'ESAT d'Escolore a participé avec l'école municipale de danse à la création d'une chorégraphie très poétique et la magie a opéré, lors de la restitution, après des mois de travail. Tout le monde a su trouver sa place dans ce conte musical et fantastique.





CULTURE

DU CINEMA POUR PETITS ET GRANDS

SALLE DE LA BRIQUETERIE - SAINT-DIER-D'AUVERGNE

TARIFS : 5,50€ ET 3,50 €



VACANCES DE TOUSSAINT / NOËL



COLARGOL ET LE CIRQUE PIMOULU

LUNDI 27 OCTOBRE
10H

Public : à partir de 3 ans
Durée : 52 min

Réalisé par Tadeus Wilkosz,
Jadwiga Kudrzycka, Krystyna
Dobrowolska - 2025 - Pologne,
France

Colargol voit son destin basculer lorsqu'un directeur de cirque, séduit par sa voix unique, lui offre une place parmi les artistes du chapiteau Pimoulu. Mais derrière les éclats de rire et les projecteurs, le monde du cirque se révèle parfois cruel. Entre les défis de la scène et les jalousies, Colargol devra puiser dans son courage et l'aide de ses amis pour surmonter les épreuves et retrouver ceux qu'il aime.



HOLA FRIDA

LUNDI 27 OCTOBRE
14H30

Public : à partir de 7 ans
Durée : 1h22

La projection sera suivie d'un
temps convivial autour d'un goûter
et d'une animation autour du film.

Réalisé par André Kadi, Karine
Vézina - 2025 - France

C'est l'histoire d'une petite fille différente. Son monde, c'est Coyoacan au Mexique. Pétillante, vibrante, tout l'intéresse. Et lorsque les épreuves se présentent, elle leur fait face grâce à un imaginaire débordant. Cette petite fille s'appelle Frida Kahlo !



LES EXTRA-ORDINAIRES AVENTURES DE MORPH

SAM. 13 DÉCEMBRE
14H30

Public : à partir de 4 ans
Durée : 40 min

La projection sera suivie d'un
temps convivial autour d'un goûter
et d'une animation autour du film.

Programme de 8 courts métrages de 2025

Avec ce programme de courts métrages, plongez dans l'univers espiègle de Morph, un petit être malicieux fait de pâte à modeler. Entre humour et surprises, leurs aventures promettent des moments inoubliables dans un univers où tout peut arriver !



CULTURE



FESTIVAL

TRACES DE VIES

35^e FESTIVAL DU CINÉMA DOCUMENTAIRE

VENDREDI 14 NOVEMBRE

20H - MOULIN DE L'ÉTANG - BILLOM

Tout public

Tarif plein : 7 € / Tarif réduit : 4 € et 6 €

Pour sa 35^e édition, qui aura lieu cette année du 23 au 29 novembre à la Maison de la Culture de Clermont-Ferrand, le festival du cinéma documentaire Traces de Vies s'exporte de nouveau à Billom. Venez découvrir un film issu de la programmation officielle, le 14 novembre à 20h à la salle du Moulin de l'Étang. Ayant à cœur de promouvoir le cinéma documentaire de création, le festival présentera, cette année encore, une quarantaine de films dans sa compétition.



KA-IN

JEUDI 11 DÉCEMBRE
20H - SALLE DE L'HORIZON

Public : à partir de 7 ans

Durée : 1h10

Raphaëlle Boitel avec le Groupe Acrobatique de Tanger

Un mélange survolté de hip-hop, de danse contemporaine et d'acrobatie.

Départ en bus de Billom, place de la Halle à 18h45,
arrêt gare de Chignat à 18h55

Inscriptions du 07 au 28 novembre 2025 au Bureau
d'information touristique de Billom.

Tarif plein : 23 € / Tarif réduit : 14 €





BIBLIOTHÈQUES

LES CONDITIONS DE PRÊT ÉVOLUENT

► BONNE NOUVELLE !

À l'automne 2024, les bibliothécaires de Billom communauté ont travaillé à la refonte du règlement intérieur et du guide du réseau de lecture. Dans le même temps, les conditions de prêt ont évolué pour mieux prendre en compte vos besoins.

Adhérents individuels, vous pouvez désormais emprunter :

- Jusqu'à 12 documents (livres, jeux, DVD, etc.) par carte dont 4 jeux, 4 DVD, 4 nouveautés
- Pendant 4 semaines
- Renouvelable 1 fois

Vous pouvez également réserver jusqu'à 12 documents, directement de votre compte lecteur en ligne ou en vous adressant à votre bibliothèque de proximité.

Pour les collectivités (établissements scolaires ou pour personnes âgées, accueils de loisirs, assistant(e)s maternel(le)s, etc.), des conditions spéciales s'appliquent : renseignez-vous !

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE BILLOM COMMUNAUTÉ

35, avenue de la Gare - 63160 Billom

04 73 79 88 28 - reseaubib@billomcommunaute.fr

billomcommunaute.reseaubibli.fr

DES IDÉES D'AILLEURS



Les bibliothécaires du réseau de lecture sont allés visiter les médiathèques de Volvic et de Riom afin d'y découvrir d'autres modes de fonctionnement, d'autres types de lieux, et d'autres pratiques.

Ces visites et les échanges avec les professionnels du livre de ces deux médiathèques ont été pour les équipes l'occasion de voir naître de nouvelles idées. Celles-ci viennent alimenter la réflexion d'un groupe de travail rassemblé autour de différentes thématiques telles que l'accueil, les animations, les acquisitions et la gestion informatique.

À leur tour, les bibliothèques de notre territoire ayant participé aux visites ouvriront leurs portes à l'automne aux membres du groupe, afin de poursuivre, ensemble, l'amélioration du service offert aux habitants.

2000 JEUX EN BIBLIOTHÈQUE



Tous les 3 ans, les coordinatrices du réseau de lecture publique de Billom communauté rassemblent les jeux de société du fonds intercommunal afin de procéder à une rotation entre bibliothèques.

Début juillet, après avoir vérifié le contenu de chaque boîte, les bibliothécaires les ont déposées à la médiathèque de Beauregard-l'Évêque afin qu'elles soient inventoriées. Pour cela, de nombreux bibliothécaires bénévoles et salariés, mais également quelques adhérents, sont venus apporter leur aide. Plus de 2 000 jeux ont ainsi rejoints les rayonnages des 16 bibliothèques du territoire proposant ce support.

DES ACTIONS VERS LES PERSONNES ÂGÉES

Le réseau de lecture publique a développé des partenariats autour du jeu avec trois structures pour personnes âgées du territoire : la Marpa de Pérignat-ès-Allier, l'Ehpad de Saint-Jean-des-Ollières, et plus récemment l'Ehpad Saint-Loup de Billom.

Trois après-midis par an, les coordonnatrices du réseau accompagnées de bibliothécaires volontaires vont ainsi animer un temps de jeu (motricité, observation, mots, logique...) dans chacune de ces structures, en collaboration avec le personnel de l'établissement. Les résidents prennent plaisir à partager ces moments ludiques.





BÉBÉ CROC' ET MINI CROC' VOTEZ POUR VOS LIVRES PRÉFÉRÉS

Depuis 2019, les services réseau de lecture et petite enfance de Billom communauté organisent leur prix des petits lecteurs, ouvert aux familles et aux professionnels de l'enfance et de la petite enfance.

Pour sa 7^e édition, ce prix fait peau neuve et se scinde en deux sélections : le Bébé Croc' pour les tout-petits, de 0 à 3 ans, Mini Croc' pour les un-peu-plus-grands, à partir de 3 ans.

Familles et assistant(e)s maternel(le)s, vous aurez jusqu'au 20 juin 2026 pour les emprunter en médiathèque ou par l'intermédiaire de la structure petite enfance fréquentée par votre enfant (relais d'assistantes maternelles, multi-accueil Les Pitchouns, multi-accueil Les Petits Dômes), avant de voter et de faire voter vos petits lecteurs. Verdict durant la semaine du 22 au 28 juin.

Sélection 0 - 3 ans : le Bébé Croc'



Les couches mode d'emploi
Anne-Isabelle Lucas
(Sarbacane)



La toilette
Élo
(Sarbacane)



Là-bas dans la forêt
Malika Doray
(MeMo)



Le grand livre des petites choses
Sophie Vissière (Hélium)

Sélection + de 3 ans : le Mini Croc'



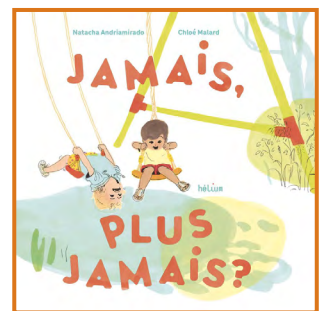
C'est super d'être petit !
Soledad Bravi
et Hervé Éparvier
(L'école des loisirs)



Terrible
Nathaniel H'limi
(La Martinière)



Catherine
Émilie Chazerand
et Marion Cocklico
(Bayard)



Jamais, plus jamais ?
Natacha Andriamirado
et Chloé Malard
(Hélium)



ET LE BÉBÉ CROC' 2025 FUT : L'IMAGIER PAS SI SAGE !

Mardi 24 juin, le lauréat de l'édition 2024-2025 a été révélé en présence de 35 enfants accompagnés de 17 assistantes maternelles et agents petite enfance. *L'Imagier pas si sage*, de Richard Marnier et Aude Maurel (Frimousse) a recueilli 307 voix sur les 817 votes recueillis.

Les enfants présents ont pu visiter l'exposition sensorielle Sens dessus dessous, conçue autour d'albums jeunesse par un groupe mêlant professionnelles de la lecture et de la petite enfance, accompagnées dans leur création par Céline Decourty, médiatrice du livre.



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

RETOUR SUR UN ÉTÉ HAUT EN COULEURS



► JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS À GLAINE-MONTAIGUT

Le 29 juin, sous une forte canicule, le bourg de Glaine-Montaigut a fêté le « petit » patrimoine. Le Pays d'art et d'histoire a organisé sa Journée du patrimoine de pays autour de la thématique « Terre à terre ». Ce sont plus de 150 personnes qui sont venues participer à un programme dense : visites guidées de l'église, présentation de la nouvelle malle pédagogique sur la peinture murale, expositions, balade contée dans les vignes réalisée avec l'artiste Juliette Malfray et projection de films amateurs sur la viticulture avec les Archives Départementales. La journée a été une réussite grâce à l'aide de l'association « Une autre idée du vin », la participation de l'école municipale de danse de Billom et la présence de Guillaume Reynard, illustrateur.



► « L'ART ROMAN EN LIVRADOIS » EN INVITÉ D'HONNEUR DE L'ÉTÉ

La programmation estivale a permis à de nombreux touristes, mais aussi billomois, de (re)découvrir le patrimoine local sous différentes formes : visites guidées, rando-patrimoine, parcours d'orientation du patrimoine en famille ou sorties semi-nocturnes. L'exposition « Art roman en Livradois » installée dans la cour de Strasbourg de l'ancien collège de Billom a particulièrement retenu l'attention des visiteurs. Devant le succès de cette exposition qui présente les caractéristiques des églises romane du Livradois, l'exposition est prolongée cet automne.

► DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE AUTOUR DE L'ARCHITECTURE

Les Journées européennes du patrimoine sont le 2^{ème} temps fort de l'année.. Autour de la thématique « Patrimoine architectural », le Pays d'art et d'histoire a exploré des thématiques inédites comme la muraille Billom en compagnie de l'archéologue, Frédéric Surmely.



► UNE VISITE MAGIQUE

Pour la 2^{ème} année consécutive, Mehdi Ouazzani, magicien, est revenu avec son concept de visite « Magie du patrimoine ». C'est à Billom, cette fois ci, qu'il a enchanté, surpris et agacé un public très nombreux. Ses tours conçus spécialement pour détourner le patrimoine de la ville permet de parler autrement de la riche histoire de Billom et de son remarquable patrimoine.

UNE FIN D'ANNÉE INNOVANTE !

Le PAH propose 2 temps forts à ne pas rater pour la fin de l'année :

- **LA NOUVELLE EXPOSITION DE L'INSTITUT ÉTUDES OCCITAN « COMMENT L'OCCITAN INTERROGE LE MONDE »** DU 16 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE, à la mairie de Billom. Cette exposition est l'occasion de découvrir la langue occitane, en participant à une soirée conte et à la projection du film « Le plaser simple ».
- **UNE CONFÉRENCE UNIQUE : LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE ACCUEILLE LA FILLE DE CONSTANT NOËL ROUSSEL** qui relate l'histoire de son père, résistant et victime de la rafle du 16 décembre 1943. Un témoignage poignant et unique pour dénoncer une fois de plus le drame qu'a connu le territoire.

À LA DÉCOUVERTE



À LA DÉCOUVERTE DE L'HÔTEL DE VILLE DE CHAURIAT



Au cœur du vieux bourg de Chauriat, l'hôtel de ville attire le regard par son élégance discrète. Pourtant, derrière cette façade du XVIII^e siècle se cache une histoire riche, entre mémoire révolutionnaire, art raffiné et symboles mystérieux.

■ LA DEMEURE D'UN NOTABLE ÉCLAIRÉ

L'édifice fut construit à la fin du XVIII^e siècle pour Claude-Antoine Rudel. Né à Chauriat en 1719, avocat au Parlement de Paris, il revint en Auvergne où il exerça de hautes fonctions. Maire de Thiers à plusieurs reprises, député à la Convention en 1792, il s'illustra comme un homme des Lumières et un humaniste, à la fois juriste, amateur d'archéologie et esprit curieux de son temps, soucieux de conjuguer savoir, ouverture et progrès au service de ses contemporains.

■ UN HÔTEL PARTICULIER RAFFINÉ

Son hôtel particulier, rare exemple de ce type dans la région, présente une façade et harmonieuse, rythmée par des pilastres et ornée de bas-reliefs : soleil et lune, masques énigmatiques, pots à feu. À l'intérieur, le décor surprend par sa richesse : dallages en pierre de Volvic, stucs moulurés, peintures murales naïves mais expressives : scène des 4 saisons, divinités antiques et petits animaux. La peinture en trompe l'œil de la bibliothèque ornée de bustes de philosophes et d'écrivains et garnie d'ouvrages d'histoire, de droit et de sciences, témoigne de cette personnalité d'humaniste du XVIII^e siècle. Tout concourt dans cette demeure à créer un univers où nature, mythologie et philosophie dialoguent.

■ L'UNIVERS DES SYMBOLES



L'originalité de la maison tient surtout à l'affichage de nombreux symboles maçonniques : étoiles à cinq branches, outils de bâtisseurs, caducée, balance, soleils et lunes. Ce choix traduit l'engagement de Rudel dans la franc-maçonnerie, mouvement intellectuel alors en plein essor, et sa volonté de faire de sa maison un manifeste des idées de tolérance et de connaissance.

■ ENTRE RUE, COUR ET JARDIN

La façade sur rue impressionne par sa porte monumentale surmontée d'un arc sculpté et d'un cartouche orné de cornes d'abondance, symbole de prospérité. Côté cour, un portail majestueux mène à un espace autrefois bordé de communs. Les portes en bois y sont décorées de rosaces et de palmes, et les heurtoirs de lions entourés de serpents, allusion au cycle perpétuel de la vie et de la mort. À l'arrière, le jardin prolongeait autrefois cette demeure, offrant un écrin de verdure à une maison qui se voulait à la fois résidence, symbole et lieu de sociabilité.

■ DE LA DEMEURE PRIVÉE À LA MAISON COMMUNE

La maison Rudel du Miral a fait l'objet d'une réhabilitation et accueille la mairie depuis 2002. Les interventions ont notamment porté et la mise en valeur intérieure des éléments sculptés et peints, redonnant à l'ensemble son rôle public au centre du bourg. Les travaux de la façade sont actuellement en cours.



L'AGENDA

CULTUREL DE BILLOM CO.

■ OCTOBRE

LUNDI 13 OCTOBRE

Lecture "Autour du Croc" en livres - Bibliothèque de Billom à 15 h

DU 16 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE

Exposition "Comment l'occitan interroge le monde" - Mairie de Billom

VENDREDI 17 OCTOBRE

Lecture "Homo lunaticus" (Cie Le Petit Théâtre Dakoté) - Bibliothèque de Billom à 19 h

MERCREDI 22 OCTOBRE

Visite Enquête au Puy de Mur à 15 h

LUNDI 27 OCTOBRE

"Colargol et le cirque Pimoulu" - Ciné des P'tits Loups
Briquèterie de Saint-Dier-d'Auvergne (lecture à 10 h / film à 10 h 30)

LUNDI 27 OCTOBRE

"Hola Frida" - Ciné goûter - Briquèterie de Saint-Dier-d'Auvergne à 14h30

MERCREDI 29 OCTOBRE

Rando-patrimoine "Sur le chemin de Montaigne" - Bouzel à 9 h 30

MERCREDI 29 OCTOBRE

Balade Land'art avec Vincent Amaridon - Chauriat à 15 h

■ NOVEMBRE

MERCREDI 12 NOVEMBRE

Projection "Le plaser simple" - Moulin de l'Etang à Billom à 20 h 30

VENDREDI 14 NOVEMBRE

Projection "Traces de vies" - Moulin de l'Etang à Billom à 20 h

DU 17 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE

Exposition "Les enfants de la Résistance" - Saint-Julien-de-Coppel

MARDI 18 NOVEMBRE

Conférence "Comment c'était, résister au quotidien dans la région ?"
Saint-Julien-de-Coppel à 18 h 30

VENDREDI 21 NOVEMBRE

Lecture Par la racine (Cie Auteurs des flammes) - Bibliothèque de Chauriat à 19 h

■ DÉCEMBRE

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

Finale du "Croc" en livres 2025"
Bibliothèque de Beauregard-l'Évêque à 18 h 30

JEUDI 11 DÉCEMBRE

"KA-IN", La Comédie de Clermont à 20 h

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

"Les extraordinaires aventures de Morph" - Ciné goûter de Noël
Briquèterie de Saint-Dier-d'Auvergne à 14 h 30



INFORMATIONS PRATIQUES

DE 1 H 30 À 3 H 30

Les visites durent en moyenne entre 1 h 30 et 3 h 30, sauf mention spéciale. Elles sont assurées par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, des guides-conférenciers diplômés ou des intervenants spécialisés.

RÉSERVATION

Pour le confort de tous, il est nécessaire de s'inscrire à tous les rendez-vous. Si le nombre de participants est inférieur à 5 personnes et pour des raisons d'intempéries ou de sécurité, les organisateurs se réservent le droit d'annuler une animation, ou de refuser des participants qui ne seraient pas correctement équipés. Les réservations se font au bureau d'information touristique à Billom.

RENSEIGNEMENTS

Retrouvez les informations sur le site internet de Billom Communauté et l'actualité sur notre page Facebook. Les programmes sont également à votre disposition au bureau d'information touristique à Billom.